

**Centre universitaire : Abd El Hafidh Boussouf. Mila.**

**Docteur : Benchennouf. H**

**Module : Théories linguistiques.**

**Niveau : Première année master.**

**Cours : Le fonctionnalisme.**

**Introduction.**

Comme son nom l'indique, le point de départ de la théorie de Martinet est le rôle fonctionnel de la langue. Pour lui, la fonction première de la langue est la communication entre les locuteurs appartenant à une communauté linguistique donnée.

### **I. Les fondements du fonctionnalisme.**

L'étude fonctionnelle est fondée sur le concept de **double articulation**.

-La première articulation concerne les choix des unités dotées du sens. Ces unités significatives élémentaires sont appelées *monèmes*.

Martinet distingue deux types de monèmes :

- a- Ceux qui assurent une fonction purement lexicale, appelés **lexèmes** (verbes, noms, adjectifs, etc).
- b- Ceux qui assurent une fonction grammaticale, appelés **morphèmes** (terminaisons de conjugaison, marques du genre et du nombre, etc.)

-La seconde articulation concerne les choix des unités non pourvues de sens, dont la fonction est de permettre la distinction des monèmes. Ce sont les *phonèmes*.

Ces derniers font l'objet d'étude d'une science nommée la phonologie. Martinet insiste sur la fonction distinctive et économique des phonèmes. Car, ils permettent aux locuteurs d'effectuer un nombre illimité de communications (à travers des énoncés) en partant d'un nombre fini de phonèmes. Ce qui cause une économie de temps et d'efforts de la part du locuteur.

De plus, les phonèmes permettent de distinguer le sens des paires minimales (exemple: père, mère).

L'étude fonctionnelle prend appui sur d'autres disciplines telles que la phonétique et la phonologie (faites antérieurement) et aussi la syntaxe et la morphologie.

### **1. La morphologie.**

La morphologie est la branche de la linguistique qui étudie la structure interne des mots. Un mot peut être décomposé en unités plus petites appelées *morphèmes*. Ces morphèmes sont les plus petites unités porteuses de sens ou de fonction dans une langue.

Par exemple, dans le mot "chantez", "chant-" est le lexème et "-ez" est un morphème grammatical qui indique l'impératif à la deuxième personne du pluriel. La morphologie s'intéresse à la manière dont ces morphèmes se combinent pour former des mots, ainsi qu'aux différentes catégories grammaticales (verbes, noms, adjectifs, etc.).

Il existe plusieurs procédés morphologiques qui permettent de créer des mots. L'un des plus courants est la *dérivation*, qui consiste à ajouter un affixe (préfixe, suffixe) à un mot de base. Aussi, la *flexion* permet d'adapter le mot à un contexte grammatical, par exemple la conjugaison des verbes ou l'accord des adjectifs.

## 2. La syntaxe.

La syntaxe est l'étude de la manière dont les mots sont organisés au sein de la phrase pour exprimer des idées et des relations entre les différents éléments. En d'autres termes, la syntaxe examine la structure des phrases et les règles qui gouvernent leur construction.

La syntaxe repose sur un ensemble de règles qui permettent de combiner les mots de manière logique. L'un des principes fondamentaux de la syntaxe est l'ordre des mots.

Dans les langues dites "SVO" (sujet-verbe-objet), comme le français, l'ordre des mots est essentiel pour déterminer la fonction de chaque élément dans la phrase. Par exemple, "Le chat mange la souris" et "La souris mange le chat" ont des significations différentes à cause de l'inversion de l'objet et du sujet.

Les phrases peuvent être simples ou complexes. Les phrases simples ne contiennent qu'une seule proposition, tandis que les phrases complexes comportent plusieurs propositions reliées par des conjonctions ou des subordonnées.

**Nota :** Bien que la morphologie et la syntaxe soient deux domaines distincts, leur relation est étroite. La morphologie fournit les éléments de base de la phrase, c'est-à-dire les mots, et la syntaxe organise ces éléments pour exprimer des significations complètes.

Un exemple classique de cette complémentarité est l'accord des adjectifs en genre et en nombre avec le nom qu'ils qualifient. La morphologie permet de déterminer les formes des adjectifs (par exemple, "grand" et "grande"), tandis que la syntaxe indique où et comment ces adjectifs doivent être placés dans la phrase.

Martinet distingue :

-**Les monèmes autonomes** : Ceux qui peuvent changer de place dans l'énoncé(les C.C)

- **Les monèmes fonctionnels** : Ceux qui permettent de relier les monèmes entre eux(les prépositions, conjonctions, etc).

-**Les monèmes dépendants** : Ceux qui sont liés l'un à l'autre (exemple : à pieds, en voiture, etc).

-**Le syntagme prédicatif** : Il s'agit de la phrase noyau. Au-delà de laquelle, on ne peut plus supprimer.

### **Conclusion.**

Le fonctionnalisme chez Martinet repose sur l'idée centrale que la langue, en tant que phénomène social, se définit par ses fonctions de communication et de transmission des significations. La langue n'est pas uniquement un ensemble de formes ou de règles abstraites, mais un ensemble d'outils fonctionnels dont l'organisation est dictée par des nécessités pratiques et contextuelles. Les unités linguistiques, telles que les phonèmes, les morphèmes, ou encore les syntagmes, sont toutes orientées vers l'optimisation de la communication.

Centre universitaire : Abd El Hafidh Boussouf. Mila.

Docteur : Benchennouf. H

Module : Théories linguistiques.

Niveau : Première année master.

**T.D : Le fonctionnalisme.**

**Exercice 1 :**

-Pour chaque mot ci-dessous, identifiez le(s) morphème(s) lexical (aux) et grammatical (aux).  
Puis, déterminez si le morphème grammatical est **dérivationnel** ou **flexionnel**.

1. **Chanteur**
2. **Écrire**
3. **Mangeons**
4. **Impressionniste**
5. **Plaisir**
6. **Chienne**

**Exercice 2 :**

- Pour chaque morphème grammatical cité, expliquez sa fonction dans la phrase et comment il contribue à la structure grammaticale du mot.

1. **-s** dans **chats**
2. **-ait** dans **mangeait**
3. **-eur** dans **acteur**
4. **-e** dans **mange**
5. **-ment** dans **rapidement**

**Exercice 3 :**

-Complétez les phrases suivantes en ajoutant un morphème grammatical (dérivationnel ou flexionnel) pour rendre les phrases grammaticales et sensées. Indiquez aussi quel type de morphème vous avez utilisé.

1. Il a (**manger**) dans le parc.
2. Les (**mange**) de ce matin étaient délicieux.
3. Ce projet est vraiment (**intérêt**) pour nous.
4. Il (**parler**) toujours de ses voyages.

#### Exercice 4 :

-Donnez un exemple de :

1. morphème est **lexical** ou **grammatical**.
2. morphème grammatical, précisez s'il est **dérivationnel** ou **flexionnel**.

#### Exercice 5 :

-Répondez aux questions suivantes pour réfléchir plus profondément aux concepts du fonctionnalisme martinétiens.

1. Selon Martinet, comment le **fonctionnalisme** influence-t-il la manière dont les morphèmes sont utilisés dans une langue ?
2. Pourquoi les morphèmes **dérivationnels** sont-ils importants pour l'enrichissement du vocabulaire ?
3. Quels sont les bases du fonctionnalisme ?

#### Exercice 6.

-Répondez brièvement aux questions suivantes pour mieux saisir la théorie fonctionnelle de Martinet.

1. Comment **Martinet** justifie-t-il la distinction entre **morphèmes lexicaux** et **morphèmes grammaticaux** dans son approche fonctionnelle ?
2. Pourquoi les **morphèmes grammaticaux** sont-ils considérés comme essentiels pour le **fonctionnalisme** ?
3. Expliquez comment la **flexion** et la **dérivation** participent à la **structuration du sens** dans la langue selon Martinet.